

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

**CIRCULAIRE**  
Le 3 décembre 2012

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL**  
**iShares Natural Gas Commodity Index Fund (GAS)**  
**Fusion**

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTREAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que conformément à la circulaire no 156-12 et l'avis aux membres no 226-12 émis en date du 26 novembre 2012, le ratio d'échange entre iShares Natural Gas Commodity Index Fund (« GAS ») et iShares Broad Commodity IndexFund (« CBR ») a été établi à 0.567484. Pour chaque unité de (« GAS ») le détenteur recevra 0.56 unités de (« CBR ») et 0.0075 du prix de fermeture de CBR le 30 novembre 2012.

**iShares Natural Gas Commodity Index Fund. (GAS)**  
**CDCC - Détails du rajustement :**

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de GAS seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** Le 4 décembre 2012
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** GAS deviendra GAS2
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** 100
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** 56 unités de (CBR). et un versement en espèces équivalent à C16.87.
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangés

- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée resteront inchangées à 13 500 contrats.
- **CUSIP :** NOTACUSIP

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

**Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter la fusion par scission et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options GAS seront transférées à la classe d'options GAS2 qui constitue le nouveau livrable. Veillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

<b>FNB iShares Natural Gas Commodity</b>		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe après l'acquisition
7,00 \$	GAS	GAS2
8,00 \$	GAS	GAS2
9,00 \$	GAS	GAS2
10,00 \$	GAS	GAS2
11,00 \$	GAS	GAS2
13,00 \$	GAS	GAS2
14,00 \$	GAS	GAS2
15,00 \$	GAS	GAS2
16,00 \$	GAS	GAS2
18,00 \$	GAS	GAS2
19,00 \$	GAS	GAS2
20,00 \$	GAS	GAS2
21,00 \$	GAS	GAS2
24,00 \$	GAS	GAS2
25,00 \$	GAS	GAS2
26,00 \$	GAS	GAS2
29,00 \$	GAS	GAS2
30,00 \$	GAS	GAS2
34,00 \$	GAS	GAS2

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand  
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché